Marseille. “Cheptel d’infractions” pour un des plus grands bouchers halal

17/12/2012 à 23h35

“*L’ordre public économique doit pour une fois s’effacer devant l’ordre public sanitaire.*” L’hypothèse d’une mise au chômage de la quinzaine de salariés de King Halal, une grande surface de boucherie n’a pas échappé au procureur Jean-Luc Blachon. Mais “*le cheptel d’infractions*” reprochées à ses gérants, le risque sanitaire encouru par une clientèle nombreuse sont tels que “*cet établissement n’a pas de légitimité à fonctionner à Marseille*.” Jean-Luc Blachon requiert donc contre la personne morale, la Société générale des viandes, une amende de 200 000 € et la fermeture de l’établissement durant trois années. Et contre l’ancienne gérante dix-huit mois de prison dont dix avec sursis et 50 000 € d’amende.

Le tribunal se prononcera le 17 décembre sur le sort de cette boucherie, l’une des plus achalandées de Marseille, avec un chiffre d’affaires de 5 millions d’euros par an. Une boucherie qui, il y a quelques années, à l’aide d’investissements importants, avait voulu “*révolutionner le marché de la viande halal sur Marseille, en créant un établissement moderne de taille importante*” rappelle son avocat Me Itey.

Provoquées par des clients préoccupés de la qualité de la viande vendue, les inspections des services vétérinaires d’octobre 2009 et juillet 2010 s’étaient soldées par un recensement d’infractions dont l’énumération couvre trois pages du rôle de l’audience.

(…) La Provence